



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR Mardi 14 Mars 2017 au siège du CODEP à JONQUIERES

PRESENT'(E)S:

Francis YERNAUX (Président), Claude KLINGLER, Robert LE BAIL, José ALAZARD, Daniel ROLLAND, Claude BOERI, Fabienne THOMA, Cécile COSTE.

EXCUSEE : Evelyne SINOT

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion de préparation de l'Assemblée Générale du 05 Janvier 2017.

Ouverture de la Séance à 18h30 par Francis YERNAUX qui souhaite la bienvenue à Claude BOERI ainsi qu'à Fabienne THOMA en l'absence d'Evelyne SINOT. Evelyne ayant décidé de se retirer du Comité Départemental lorsqu'une personne serait intéressée, Francis propose à Fabienne de la coopter avant de la proposer comme candidate au poste de la Commission Féminine.

COURRIERS ET INFOS

Francis nous fait part de la réponse qu'il a faite à Cindy GIRAUD (CDOS du Vaucluse) concernant la journée olympique : comme l'année dernière nous ne participerons pas à cet évènement, qui ne nous apporte rien de concret, nous préférons réorienter nos priorités sur des actions plus ciblées en faveur de nos valeurs.

Pour info :

- Francis nous informe que l'APROVEL (Salon de Provence), la délégation régionale de l'AF3V et le syndicat de la VIA VENAISSIA propose une découverte à vélo l'itinéraire de la Via Venaissia entre ORANGE et l'ISLE SUR LA SORGUE le 21 Mars.

Francis a participé à une réunion concernant la VIA VENAISSIA le 14 Mars. Il informe que le tronçon jusqu'à CARPENTRAS devrait être terminé à la fin de l'année.

- La délégation Provence-Alpes Côte d'Azur de l'AF3V (Association française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes) organisera du 13 au 27 Juin la randonnée « Plus belle la Voie », randonnée VTT/VTC entre Argelès-sur-Mer et Nice.

Cette randonnée permettra de promouvoir l'itinéraire la Méditerranée à vélo, partie française de l'EuroVélo8 (itinéraire européen Cadix - Athènes)

ASSEMBLEE GENERALE CODEP

Francis est satisfait de l'Assemblée Générale du CODEP au PONTET et remercie Claude BARSOTTI pour son accueil et son aide. Il regrette toutefois que certains Clubs ne participent pas. Il envisage d'appliquer l'article 32 du règlement intérieur du CODEP qui précise « que la présence du Président (ou de son représentant) de chacune des associations désirant retenir une ou des dates au calendrier régional et national est obligatoire aux assemblées générales du Comité départemental. Toute absence non justifiée entraînera immédiatement la suppression de la ou des manifestations au calendrier ». Il enverra un courriel aux Présidentes et Présidents de Club afin de les avertir. Cette décision doit être prise pour rappeler chacun à ses obligations, et éviter la perte pécuniaire, pure et simple des calendriers qui nous reviennent à 1€ l'unité. Il en reste près de 200 exemplaires au siège. Cette gabegie ne doit plus être, les ressources étant de plus en plus rare.

Francis précise que le Conseil départemental a imposé une date buttoir pour le dépôt des dossiers de subventions (le 15 Février).

Il ne fera dorénavant plus aucune demande de subventions auprès du CNDS, laissant aux clubs le bénéfice des subventions éventuelles.

Francis a été élu au Comité Directeur du CDOS, Claude MARTIN ayant démissionné du CODEP.

ASSEMBLEE GENERALE FUSION DES LIGUES

Il y a eu, le matin, une Assemblée Générale extraordinaire de la LIGUE PROVENCE ALPES pour sa dissolution, puis, l'après-midi une Assemblée Générale pour entériner la fusion avec la LIGUE COTE D'AZUR, permettant la création du Comité régional de cyclotourisme PACA (COREG).

Le Comité Régional a récupéré un fourgon de 9 place venant de la LIGUE COTE D'AZUR, qui pourra être mis à disposition des Clubs, sur demandes et prise en charge des frais en cas d'accident.

Francis a participé le 11 Mars à un séminaire à PARIS. Il s'agissait d'une rencontre des Présidents de CODEP et COREG avec les membres du Comité directeur de la FFCT et la nouvelle présidente fédérale Martine CANO.

Il y aura de nombreux changements voulus par la Présidente Fédérale :

- 5 adresses mail par COREG et CODEP liées à une fonction et non à un nom seront générées ;
- changement au niveau des licences en fonction des public visés (la licence traditionnelle demeure, possibilité de licence option sport pour ceux souhaitant participer à des manifestations hors FFCT, et création d'une licence loisirs.

- Changements au niveau du certificat médical, qui deviendra obligatoire et renouvelable tous les 3 ans. Un questionnaire, obligatoire, devra être établi par chaque licencié et validé par le médecin traitant, une copie de ce document sera envoyé à la FFCT.

Pour info, la FFCT est en appel d'offre pour un assureur.

Ces changements devraient être appliqués dès 2018.

LES COMMISSIONS

COMMISSION JEUNES

Claude KLINGLER nous informe :

Concours départemental d'éducation routière à PERNES LES FONTAINES le 25 Mars.

Rallye Raid à UCHAUX le 1er Avril.

La Semaine nationale et européenne des jeunes aura lieu à CHATELLERAULT (Vienne) du 08 au 16 Juillet 2017.

Claude a participé à une réunion de la Commission jeunesse le 02 Février à NEOULES (Var).

Claude KLINGLER propose à Francis YERNAUX d'organiser une réunion avec les responsables des écoles du Vaucluse au nombre de 5, afin de faire le bilan des effectifs et d'échanger sur leurs désidératas. Francis va adresser un courriel aux responsables afin de convenir une date avec eux.

Claude souhaiterait inviter les parents afin de leur expliquer le travail pédagogique des éducateurs. Notre objectif devra être la création de nouvelles écoles et il faut nous investir dans ce but.

COMMISSION ORGANISATION ET SECURITE

Daniel ROLLAND nous informe que les campus se termineront le 16 Mai par une dernière intervention au Collège SAINT JEAN BAPTISTE DE LA SALLE à AVIGNON.

Daniel ROLLAND propose à Claude BOERI de le seconder pour les Campus. Claude accepte et Daniel lui résume en quoi consiste l'intervention dans les collèges sur la sécurité routière, mise en place à la demande du Conseil départemental du Vaucluse.

Le CODEP organise dans les collèges proposés une intervention sur des thématiques et des ateliers abordant la sécurité (notion de risques, de prévention et de vie en société...) dans le but de faire évoluer les comportements vers une mobilité citoyenne plus sûre.

Daniel nous informe au nom de Patrice RECEVEUR concernant le séjour à VAISON LA ROMAINE qui aura lieu du 15 au 22 Avril. Il y aura 46 roulants, il a fallu faire appel à un moniteur en plus qui viendra seconder Patrice et Daniel.

Les groupes seront composés de 15 personnes et Francis viendra en milieu de semaine faire des photos en vue de réaliser un Power Point.

Les séjours d'avril connaissent un beau succès, notamment en raison des parcours et de l'hébergement très appréciés.

COMMISSION SECURITE

Daniel ROLLAND nous informe de différents problèmes de sécurité pour les cyclistes :

Au niveau du rond-Point en descendant du Pont à VEDENE, dans la zone de Chalençaon il n'y a rien de prévu pour les cyclistes. La piste cyclable sera rectifiée par la ville de VEDENE.

A MERINDOL le rétrécissement de la chaussée met les cyclistes en danger. Daniel et Robert ont envoyé un courrier à Madame Le Maire lui rappelant la loi LAURE datant de 1992 qui stipule par arrêté que lors de toute modification, recalibrage ou réaménagement de chaussée en agglomération il doit être tenu compte des déplacements doux, dont ceux des cyclistes.

Enfin à CHEVAL BLANC l'élargissement des trottoirs pose la question des voies cyclables, maintenues ou non.

Dans l'attente de réponses, Francis YERNAUX rappelle qu'en tant que Délégué Sécurité au COREG, il serait utile qu'il ait connaissance des problèmes afin de les faire remonter aux autorités compétentes.

Robert LE BAIL prend la parole et s'étonne de ne pas avoir eu d'organigramme du Comité Directeur du COREG, de même que pour la FFCT, mis à part une présentation dans la revue Fédérale de début d'année.

Il évoque ensuite PÂQUES EN PROVENCE qui aura lieu cette année à VENEJEAN (Gard) du 15 au 17 Avril. Il rappelle que l'organisation du dimanche est assurée par le CODEP qui peut déléguer à un Club.

Il demande si nous avons été invités à la journée NESQUE VERTE en Juin. Il pense qu'il faudrait organiser avant la manifestation une réunion concernant la sécurité au vu des incivilités et de l'accident survenus l'an dernier. Francis YERNAUX va envoyer un courriel à Vincent THOMANN

COMMISSION FEMININES

Fabienne THOMA nous parle de la manifestation LE SPORT DONNE DES ELLES organisée par l'ASPTT CARPENTRAS dans le cadre de la journée de la Femme. Elle

a eu lieu le Samedi 11 Mars, et la participation extérieure au Club a été décevante (5 féminines sont venues dont 3 du Club AUBIGNAN CYCLO CABANETTE). Fabienne pense que cette matinée devrait être organisée au niveau du CODEP, pour plus d'impact.

Evelyne SINOT avait l'idée d'organiser un week-end où les filles pourraient rouler ensemble, Fabienne pense qu'il faudrait la concrétiser et pourquoi pas organiser un séjour dans le même cadre que les séjours à VAISON mais pour les Dames. Elles pourraient en profiter pour rouler ensemble, sans les compagnons qui seraient accompagnants (voiture suiveuse, casse-croûte...) d'autant que les Dames sont très demandeuses. Daniel ROLLAND pourrait se renseigner et organiser le séjour.

Francis YERNAUX pense que d'autres Féminines pourraient être intéressées notamment au niveau d'autres départements PACA.

TRESORERIE

José ALAZARD n'a rien de particulier à dire si ce n'est que les chèques du séjour à VAISON n'ont pas été encaissés par TOURISTA. Francis lui a donné plusieurs factures à régler.

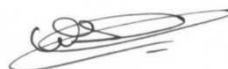
QUESTIONS DIVERSES

Il y aura une réunion pré-calendrier le Samedi 02 Septembre avec les Présidentes et Présidents de Clubs en présence d'Alain POUSSEL.

Fin de la réunion à 20h15

Prochaine réunion : date à déterminer

La secrétaire,



21 Avenue de la Libération 84150 JONQUIERES

Email : (- Internet : www.cd84ffct.fr

